

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale

THÈSE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)
Mention : Droits de l'homme

Présentée et soutenue publiquement le 5 décembre 2025 à 9h
en salle Redslob de la Faculté de Droit de l'Unistra

par

Madame Mélissa ERSOY

**« La technique des obligations positives dans la protection internationale
des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques. »**

JURY

Monsieur Sébastien TOUZÉ,
Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas – rapporteur

Madame Katarzyna BLAY GRABARCZYK,
Professeur à l'Université de Montpellier – rapporteur

Monsieur Edoardo STOPPIONI,
Professeur à l'Unistra

Monsieur Ioannis KTSITAKIS,
Juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme

Monsieur Ivan BOEV,
Maître de conférence HDR à l'Unistra, directeur de thèse